

Le Klaxon !

Marianne, ne vois-tu rien venir ? Cette feuille vous tiendra régulièrement informés de mes observations, rencontres, actualités autour de la marchandisation et de la financiarisation de l'action associative via les investissements à impact social.

N'hésitez pas à me faire des suggestions, me poser des questions, me signaler vos infos, m'envoyer vos réactions à marianne@associations-citoyennes.net et à enrichir cette lettre qui n'attend qu'à « changer d'échelle » !

Macron et les contrats à impact

La réélection d'Emmanuel Macron augure de beaux jours pour les contrats à impact. Dans son programme de 2017, il voulait « *poursuivre le déploiement des contrats à impact social pour financer, grâce à des partenaires privés, des expérimentations de programmes sociaux de prévention innovant* ». En 2022, dans le bilan de son quinquennat, à la rubrique économie sociale et solidaire, il les remet en exergue : « *Les contrats à impact ont été pérennisés et modernisés en 2020. Aujourd'hui, ce sont plus de 16 contrats qui ont été signés pour un montant total de 50 millions d'euros et une vingtaine d'autres sont en cours de signatures, avec la forte volonté de les multiplier* ». La France deviendrait, après l'Angleterre, le pays européen qui compte le plus de contrats à impact.

Pour l'instant, personne n'en évalue les conséquences tant pour les finances publiques, qui devront à terme rembourser toutes ces sommes investies, que sur le volet concrétisation des projets. Le temps de construction des montages financiers et juridiques reste extrêmement long et un seul contrat est à ce jour arrivé à terme, celui de Wimoov. Cette association du groupe SOS propose un test mobilité pour les personnes en situation de précarité qui ont des problèmes de transport. Pour son contrat à impact social, l'association Wimoov a reçu une subvention de 750 000 € (dont 80 % en provenance du ministère du travail, 18 % en provenance du ministère de la transition écologique et solidaire et 2 % en provenance du ministère de l'Economie et des Finances).

Dans le bilan que fait en février 2021 [la Cour des comptes de ce CI](#), elle note que les indicateurs choisis « *ne permettent pas d'apprécier l'impact social des actions mises en œuvre* ». Et ajoute : « *Il manque en effet des indicateurs de résultats ou des indicateurs d'impact pour mesurer l'amélioration de la mobilité ou l'employabilité des bénéficiaires mais également les économies pour le tiers-payeurs public* ». Les indicateurs s'intéressent uniquement au nombre de personnes qui ont passé le test de mobilité sur la plateforme dédiée et ceux qui ont permis de déclencher un accompagnement. On voit bien que les indicateurs choisis, relativement simples, permettent d'assurer quoi qu'il arrive un remboursement des investissements. Les autres CI signés suite au premier appel à projet de 2016 sont toujours en phase d'évaluation.

Le Social Business reste du business

Qu'est-ce que le social business ? Le terme apparaît dans les années 90 porté par Muhammad Yunus. Surnommé « le banquier des pauvres », cet économiste et entrepreneur bangladais a reçu le prix Nobel de la paix en 2006 pour avoir inventé le microcrédit avec sa banque, la Grameen Bank, fondée en 1976.

La définition du social business par Muhammad Yunus « *s'applique à une entreprise ayant décidé de se doter d'un objectif social, fonctionnant par autofinancement et ne reversant pas de dividendes à ses actionnaires* » (1). Dans le monde de Muhammad Yunus, plus besoin de subventions, plus besoin d'Etat, même plus besoin d'associations, la pauvreté sera vaincue par l'auto-entreprise et le microcrédit. « Le social business proposé par Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix, se passe même de subventions, de dons et de bénévolat pour se positionner intégralement sur le marché », note [le rapport du Haut comité à la vie associative de 2017 sur les associations et l'entrepreneuriat social](#).

Si tout le monde devient maître de sa propre entreprise, alors il n'y aura plus de pauvreté. Simple comme bonjour. Il développe cette approche dans deux livres aux titres évocateurs : « Vers un nouveau capitalisme » (2008) et « Pour une économie plus humaine » (2012) . Dans son premier livre, il écrit : « *Un projet conduit dans un objectif social qui facturerait un prix ou des honoraires pour ses produits ou ses services mais ne serait pas capable de couvrir complètement ses coûts, ne saurait être qualifié de social business. Tant qu'elle doit compter sur les subventions ou sur les dons pour combler ses pertes, une telle organisation relève du secteur caritatif. Mais dès qu'un projet de cette nature parvient à couvrir ses coûts de façon pérenne, il accède à un autre monde : celui des entreprises. Ce n'est qu'alors qu'il deviendra un social business* » (2).

Les pauvres, des entrepreneurs comme les autres.

Deux sortes de développement du social business version Yunus existent, le premier propose donc de faire des pauvres des entrepreneurs via les microcrédits mais également en s'appuyant sur une approche économique intitulée « Bottom of the pyramide » (BoP), la base de la pyramide en français. Qu'est-ce que cette base : les pauvres. Les 4 milliards d'humains qui vivent avec moins de 2 dollars par jour ; le concept est parfois étendu à ceux qui sont juste au-dessus de deux dollars. Considérés comme un immense marché potentiel, ces pauvres deviennent désormais la cible de techniques commerciales. Ainsi, la première expérience du social business version Yunus naît en 2006 entre Danone et Grameen (...) : Cette Grameen Danone Foods Limited veut vendre à prix modique des yaourts hyperprotéinés aux enfants pauvres du Bangladesh. Les enfants des « BoP » puisque parfois, par souci de clarté, cette catégorie de la population est réduite au sigle, cynisme du langage.

Le deuxième se développerait, par exemple, dans le champ de la santé en commercialisant des polices d'assurance maladie qui permettraient aux pauvres d'accéder à des soins médicaux « abordables »... ou bien en proposant des recycler des ordures ménagères, ou bien en proposant des systèmes de production d'énergie ou d'eau... Vraiment cela rappelle bien quelque chose ... des services publics, non ? Dans le monde de Muhammad Yunus, ces « business » doivent rester totalement hors du champ de l'Etat puisqu'il considère que les Etats sont incapables de les gérer ou bien trop pauvres pour le faire... Et il n'est pas question de revendication politique ou de mouvements sociaux pour transformer le modèle dominant, c'est bien là tout le sens du social business, prétendre vaincre la pauvreté sans rien toucher aux fondamentaux du système capitaliste. « *L'idée que la pauvreté puisse être un marché rentable se répand* », écrit Jean-Louis Laville (3) qui stipule que dans ce nouveau contexte, selon Muhammad Yunus dont il cite les écrits : « *l'association est amenée à se convertir en entreprise sociale, alors abordée comme une entreprise « au sens plein du terme » parce que fonctionnant conformément aux principes de gestion qui ont cours dans une entreprise classique* » et « *capable de couvrir complètement ses coûts* » ».

Une vie éternelle pour l'argent

Muhammad Yunus dénonce également l'approche philanthropique : « *Dans la charité, l'argent part et ne revient jamais. Si on peut le transformer dans une économie comme le Social business, il peut aller de l'avant, se recycler. Ainsi, l'argent dépensé dans le Social business a une vie plus longue. Car on récupère l'argent que l'on dépense, on génère ainsi un nouveau cycle, et ainsi de suite... Avec la charité, l'argent n'a qu'une vie, mais si on peut le convertir dans le Social business, il devient immortel* », explique-t-il dans un [documentaire intitulé Social Business](#) qui raconte comment Véolia vend de l'eau dans un village du Bangladesh (4) où l'eau disponible est empoisonnée à l'arsenic. Là encore, dans l'approche de Muhammad Yunus, il ne sert à rien de militer pour des services publics qui assurent une eau non toxique, de faire valoir l'accès à ce bien essentiel, voire d'imaginer défendre l'eau comme un commun, mieux vaut développer un nouveau commerce à destination des plus pauvres.

Ce film a été présenté lors du premier événement après l'ouverture en 2017 du [centre Yunus à Paris](#) à la maison des Canaux. Lors du débat qui a suivi la projection, l'administrateur de Grameen Veolia Water, porteur du projet, Eric Lesueur assure : « *Le social business n'est pas un long fleuve tranquille* ». « *Vendre des microcrédits, vendre des yaourt, vendre des chirurgies de la cataracte, vendre de l'eau, ce sont des métiers très différents* », explique sans rire Eric Lesueur, un point de vue qui n'était pas partagé par Muhammad Yunus « *qui avait la vision que tout produit ou tout service se vendait de la même manière* ». Or, assure Eric Lesueur, « *pour vendre de l'eau dans ces pays là, puisqu'on parle de business donc il s'agit de vendre de l'eau potable, les habitants ont des figurations de ce qu'est le droit à l'eau, ce qu'est une eau pure, de la manière dont elle est répartie entre les habitants, extrêmement différente de la représentation que nous en avons* », assure-t-il. En clair, personne ne s'attendait à ce qu'on leur vende de l'eau qui pour eux était accessible gratuitement. Il a fallu penser « *l'argumentaire de vente* » en tenant compte de la manière dont « *était vécue l'arrivée d'une eau potable sans arsenic produite par une entreprise étrangère* ». Au fil des ans, il s'est avéré que ce « business » ne pouvait être rentable sans une prise en charge des infrastructures qui exigent des investissements importants, donc pour faire du profit, il faut que les infrastructures existent ou soient financées par la puissance publique. Au final, ce social business a pu survivre en développant des connexions d'eau directement chez des habitants avec un « *certain niveau de vie* » et qui affichent l'accès à l'eau directement chez eux comme signe de prospérité. Eric Lesueur défend ce nouveau business modèle en expliquant : « *Pour atteindre l'objectif d'équité sociale et de santé publique, tous les moyens sont bons. S'il s'agit d'atteindre l'équilibre économique en vendant du confort, du standing plutôt qu'en vendant de la santé, finalement le résultat est toujours bon, on a réussi à faire boire et à vendre de l'eau sans arsenic à cette population* » Business is business.

Paris, capitale du social business ?

Muhammad Yunus veut faire de Paris le « hub » du social business en Europe. « *Soutien indéfectible* » de la candidature de Paris pour les jeux olympiques, explique le président du centre parisien Yunus. « *Il considère que les jeux peuvent être un formidable levier pour l'inclusion sociale, le développement des territoires* ». Dans une tribune dans Le Monde, pendant la crise sanitaire, Muhammad Yunus propose de prendre ce modèle du Social Business pour refonder le « monde d'après » : « *Dans ce grand plan de reconstruction, je propose de donner le rôle central à une nouvelle forme d'entrepreneuriat que j'ai appelée le « social business ». Une entreprise de ce type a pour seul objet de résoudre les problèmes des individus, sans but lucratif pour les investisseurs autre que celui de récupérer leur mise. Une fois l'investissement initial amorti, tous les bénéfices sont réinjectés dans l'entreprise* », assure-t-il.

Plus loin, il ajoute : « *Cela fait peu de temps que les cours d'économie abordent des sujets comme l'entrepreneuriat social, l'économie sociale et solidaire, l'impact investing (investissement à impact social) ou les organisations à but non lucratif. La reconnaissance dont bénéficient mondialement la Grameen Bank et le microcrédit n'y est pas pour rien* » (5). Entrepreneuriat social, investissement à impact social, Social business se nourrissent mutuellement pour faire de l'économie sociale et solidaire « libérée » de ses revendications politiques. Jean Moreau, coprésident de Tech for Good France allait au bout de cette logique dans un entretien au Monde en septembre 2020 : « *L'économie sociale et solidaire était jusqu'alors perçue comme très à gauche, militante. Nous, on a réussi à rendre ça bankable et sexy. Aujourd'hui, avoir une mission noble ajoute un supplément d'âme à votre*

business et attire les investisseurs. » (6) Pour Jean-Louis Laville ces approches défendent « un néolibéralisme amendé qui se présente après les manifestations altermondialistes et les printemps arabes. Il ne se contente plus de prôner la généralisation de la concurrence, il internalise des réponses à la question sociale pour désamorcer toute contestation globale » (7).

(1) « Le grand récit du social business », Antoine Perrin, dans Du social business à l'économie solidaire, critique de l'innovation sociale, Maïté Juan, Jean-Louis Laville, Joan Subirats, Eres, 2020.

(2) "Vers un nouveau capitalisme", Muhammad Yunus, Editions JC Lattès, 2008

(3) "L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats", Jean-Louis Laville, Editions Point, 2016

(4) Muhammad Yunus, prix nobel de la paix en 2006, dans le documentaire Social Business qui raconte comment Velioa vend de l'eau dans un village du Bangladesh où l'eau est empoisonnée à l'arsenic. Diffusé le 15 février 2017 sur Public Senat.

(5) https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/05/muhammad-yunus-la-crise-du-coronavirus-nous-ouvre-des-horizons-illimites-pour-tout-reprendre-a-zero_6038665_3232.html

(6) https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2020/09/25/l-entreprise-va-t-elle-sauver-le-monde_6053628_4497916.html, Nicolas Santolaria, Le Monde, 25 septembre 2020.

(7) Jean-Louis Laville, *Ibid.*

Croix rouge à vendre

Six centres franciliens de la Croix-Rouge sont sur le point d'être rachetés par le groupe Ramsay Santé, anciennement Générale de santé, devenue filiale du géant australien Ramsay Health Care, nous informe le Monde du 26 avril. La direction de la Croix-Rouge justifie cette vente au secteur privé lucratif par un déficit depuis plusieurs années. Et assure que Ramsay gardera un « statut associatif » à ces centres. Il serait toutefois étonnant que ce géant boursier, dont la valeur du capital est estimé à 14 milliards de dollars, accepte de maintenir longtemps une activité déficitaire. Maintiendront-ils des tarifs de secteur 1 ?

Recevront-ils les patients relevant de la CMU, de l'AME ? Continueront-ils à accueillir 62 000 patients dont 30% en situation de précarité comme ces centres le faisaient ? Rien n'est moins sûr.

D'autant plus que, coup de théâtre, Ramsay est sur le point d'être avalé par « *un des fonds d'investissement les plus sulfureux de la planète* », le fonds d'investissement américain KKR, nous informe l'Humanité du 6 mai. Ce fonds traîne une réputation qui lui a donné le surnom de « *barbarians* », les « *barbares* » aux Etats-Unis... « *Peu porté sur la question sociale, KKR n'a aucun scrupule à dépecer des entreprises entières, licenciant des salariés par dizaines* », écrit l'Humanité qui rappelle que ce Fonds s'appuie sur la technique du LBO (leveraged buy-out ou rachat par endettement). Il s'agit de racheter une entreprise avec un emprunt auprès d'une banque, de faire une restructuration à la hache avant de la revendre quelques années après « *dans le but de réaliser une coquette plus-value* », note l'Humanité.

Dans une tribune au Monde du 9 février, François Crémieux, directeur général de l'assistance publique-hôpitaux de Marseille dénonce la reprise des centres Croix Rouge par Ramsay et alerte sur le passage de ces centres dans « un autre monde » : « *celui du capital, des excédents de l'année, du marché de la santé et des perspectives de « business »*. Après le bilan de l'année 2021, le patron de Ramsay a même dû rassurer ses investisseurs inquiets : *il serait le garant de la totale indépendance de l'entreprise face aux tentations interventionnistes des gouvernements, notamment en Europe* ». Et

s'alarme : « *On ne peut observer sans débattre que des centres de santé de la Croix-Rouge française quittent le secteur associatif pour être repris par un groupe de santé privé* ».

Il ne signale pas que la Croix-Rouge s'engageait depuis plusieurs années vers le modèle de l'entrepreneuriat social. La vente de ces centres au privé participe pleinement de cette politique. En 2019, l'association avait notamment lancé 21, à Montrouge, en lien avec Nexem, le Medef du social, un lieu de coworking dédié aux entrepreneurs sociaux, sorte d'incubateur de start-up du social. Avec pour ligne de mire de dénicher les futures « licornes » de l'innovation sociale... Cette logique risque demain de voir ces centres engloutis dans un fonds d'investissement surnommé « les barbares », tout un symbole pour la Croix Rouge. Et un bel exemple des effets de la marchandisation...

Contrepoids

Un webinaire pour comprendre la comptabilité CARE.

Le 3 mai dernier, la comptabilité CARE nous était racontée par la Coop des Communs dans [un webinaire à retrouver en ligne](#). Son acronyme signifie *comprehensive accouting in respect of ecology* traduit en français par comptabilité adaptée au renouvellement de l'environnement. Cette comptabilité vise à changer de modèle comptable pour « *compter ce qui compte vraiment* ». La Coop des Communs part du constat que « *la comptabilité n'est pas neutre* ». « *La comptabilité incorpore des représentations du monde, son objet est profondément politique, ses normes sociales et environnementales sont externalisées, elles n'entrent pas dans la comptabilité* », avance Daniel Le Guillou. La comptabilité CARE cherche, à l'inverse, à les intégrer.

Elle s'inscrit dans l'idée que « *les capitaux humains et naturels doivent être préservés au même titre que le capital financier* ». Jacques Richard, auteur de la *Révolution comptable*, rappelle qu'historiquement le terme de capital signifie un moyen d'action, une signification très différente de celle portée par l'économie et la comptabilité actuelle qui perçoivent le capital comme une dette pour l'entreprise, une ressource à rembourser. CARE n'a pas d'objectif de rentabilité mais de solvabilité. Elle n'a rien à voir avec les systèmes s'appuyant sur la mesure d'impact qui visent à quantifier les effets de l'action d'une association. C'est même le contraire, selon la Coop des communs. La comptabilité CARE consiste à penser les actions nécessaires pour soutenir, quand il s'agit d'une entreprise, les trois capitaux, humain, naturel et financier en son sein. Et à revoir les normes comptables dans cet objectif. La Coop des communs et le CAC continueront d'informer sur cette comptabilité et d'accompagner les associations qui souhaiteraient faire les premiers pas vers sa mise en place.

À lire, À voir

* Le dernier numéro de la revue Passerelles a pour titre [Finance et communs : Pour une réappropriation collective de la finance](#). « *De façon accélérée depuis les années 1970, le système financier s'est détourné de son objectif premier, le financement de l'économie, pour répondre à un*

objectif devenu prioritaire : générer des bénéfices financiers. Mais peut-on penser une finance au service d'un projet de société radicalement différent que celui que propose le néolibéralisme ? Et à quelles conditions ? », interroge ce numéro 23 d'avril 2022.

* Vient de sortir le livre de nos homologues belge, le Collectif 21 intitulé : [Cent ans d'associatif en Belgique... Et demain ?](#) Livre coordonné par Mathieu Bietlot, Manon Legrand et Pierre Smet. Pendant deux ans, le Collectif 21 a interrogé l'histoire et l'avenir du fait associatif en Belgique. « Les combats qui l'ont permis et ceux qu'il a portés, sa fonction sociale, émancipatrice et démocratique, sa culture propre, ses liens avec les pouvoirs publics, les logiques marchandes et managériales qui le dévoient, les relations de travail et les rapports aux publics, le militantisme et la professionnalisation ». Ce livre en tire une réflexion pour penser le monde de demain.

* Alain Manac'h a consacré sa [carte blanche sur France bleu Isère](#) à un monde associatif à la croisée des chemins inspiré du livre : [quel monde associatif demain ?](#)

Retrouvez toutes nos infos [sur notre site](#) et le [fil d'actu du CAC](#) sur la marchandisation du monde associatif.